

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2026

SUR LA JUSTICE CRIMINELLE ET LE RESPECT DES VICTIMES - (N° 2681)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 303

AMENDEMENT

présenté par
Mme Bergantz et Mme Miller

ARTICLE 8

À la dernière phrase de l'alinéa 33, après le mot :

« selon »,

insérer les mots :

« les modalités prévues à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.